

Les points à renforcer en matière de lutte contre la pollution de l'air

Par Charlotte LEPITRE
France Nature Environnement

Bien que la pollution de l'air soit reconnue comme un vrai sujet de société et comme un risque sanitaire et environnemental, de nombreux points restent à renforcer afin d'amoindrir cette menace. À commencer par la surveillance qui nous permet d'identifier les polluants ainsi que les sources d'émissions, ce qui permet par la suite de guider la recherche, mais également la communication et l'action. En effet, un fort besoin de renforcement de l'information se fait sentir. Fournir les bonnes informations et des clés de lecture adaptées à la cible permet de sensibiliser, mais également d'inciter à l'action. L'objectif principal lorsque nous faisons face à une menace est au mieux de l'éliminer ou tout du moins de la réduire. Une fois les données acquises et la prise de conscience effective, l'étape qui suit est d'agir pour obtenir une réduction de la source des émissions ou du moins de l'exposition. Avec un renforcement de la surveillance, de l'information et une volonté solide des différents acteurs concernés, une véritable politique de réduction de la pollution de l'air ne peut dès lors pas faillir.

En 2013, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) classe la qualité de l'air extérieur comme cancérigène certain pour l'homme⁽¹⁾. La loi du 12 juillet 2010 portant sur l'engagement national pour l'environnement a rendu obligatoire la surveillance périodique de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public. Mais, en 2014, est annoncée la simplification du dispositif initialement prévu. En 2016, une étude sur la pollution de l'air réalisée par Santé Publique France a conduit à la considérer comme la troisième cause de mortalité en France⁽²⁾. En 2019, Santé Publique France met à jour les données sanitaires liées à l'alcool, ce qui l'amène à revoir ce classement : la pollution de l'air serait, en fait, la deuxième cause de mortalité en France après le tabac, mais avant l'alcool⁽³⁾. En 2019, des chercheurs allemands publient une étude au niveau européen, dans laquelle ils annoncent que les impacts sanitaires liés à la pollution de l'air sont bien plus importants qu'estimés auparavant (Lelieveld *et al.*, 2019⁽⁴⁾). La qualité de l'air est un sujet en constante évolution qui est l'objet de vifs débats.

La surveillance

La surveillance de la qualité de l'air est l'un des sujets les plus débattus. Qu'est-ce que l'on surveille, où, à quelle fréquence, comment... ?

Dans chaque région (métropolitaine, DOM/TOM/POM), les associations agréées pour la surveillance de la qualité de l'air (AASQA) procèdent à la surveillance de la qualité de l'air ambiant. Il existe également l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur (OQAI), qui collecte toutes les données concernant l'air intérieur.

La France est tenue de rapporter à l'Europe les résultats des mesures opérées tout au long de l'année des polluants réglementés. Pour effectuer cette surveillance, les organismes compétents sont équipés d'appareils de mesure fixes et de stations de mesure parfois mobiles. Leurs emplacements sont réglementés et validés, l'entretien et le calibrage des appareils sont réguliers.

Mais qu'en est-il des lieux non surveillés, non équipés, et des polluants non réglementés et/ou non surveillés ? Quel est l'objectif de la surveillance ? Est-ce la transmission de données à l'échelle de l'Europe, de donner l'alerte en cas de pic ou de fournir de l'information aux citoyens ? Ou est-ce de guider l'action au travers de mesures et d'indicateurs pour réduire la pollution de l'air ?

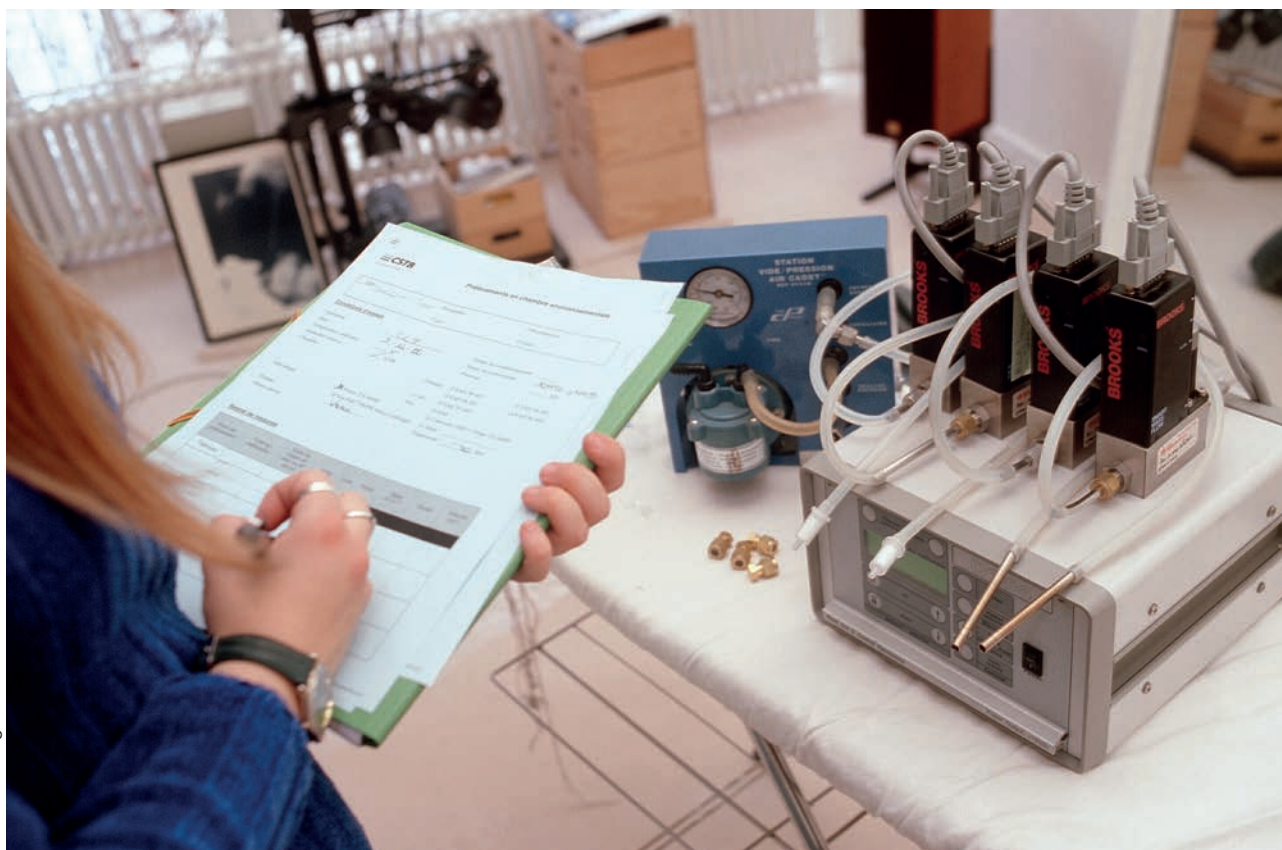
Les AASQA surveillent les polluants réglementés selon le cadre fixé par le dispositif réglementaire français de surveillance de la qualité de l'air, soit : les particules fines (PM₁₀ et PM_{2,5}), le dioxyde d'azote et de soufre, l'ozone,

(1) <https://www.who.int/airpollution/ambient/health-impacts/en/>

(2) <http://www.santepubliquefrance.fr/Accueil-Presses/Tous-les-communiqués/Impacts-sanitaires-de-la-pollution-de-l-air-en-France-nouvelles-donnees-et-perspectives>

(3) http://invs.santepubliquefrance.fr/beh/2019/5-6/2019_5-6_2.html

(4) LELIEVELD J. *et al.* (2019), "Cardiovascular disease burden from ambient air pollution in Europe reassessed using novel hazard ratio functions", *European Heart Journal*, Vol. 40, Issue 20, pp. 1590-1596, <https://academic.oup.com/eurheartj/article/40/20/1590/5372326>



Analyse de prélèvements en vue de déterminer les polluants gazeux présents dans l'air.

« Les AASQA surveillent les polluants réglementés selon le cadre fixé par le dispositif réglementaire français de surveillance de la qualité de l'air, soit : les particules fines (PM10 et PM2.5), le dioxyde d'azote et de soufre, l'ozone, le plomb, l'arsenic, le cadmium, le nickel, le mercure, le benzène et les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). »

le plomb, l'arsenic, le cadmium, le nickel, le mercure, le benzène et les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). Toutefois, la réglementation n'évolue pas toujours au même rythme que les préoccupations territoriales. Ainsi, les AASQA peuvent surveiller volontairement des gaz à effet de serre, les pesticides, les particules ultrafines, l'air intérieur... De plus, le développement des connaissances scientifiques sur les impacts sanitaires de certains polluants ou la préoccupation citoyenne vis-à-vis des émissions de certaines activités peuvent générer des demandes de surveillance supplémentaires. Ainsi, en 2018, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (l'Anses) a publié un avis listant plusieurs polluants qu'il faudrait surveiller⁽⁵⁾. Certaines associations, comme France Nature Environnement, jouent pleinement leur rôle de lanceurs d'alerte pour ce qui est de certains secteurs émetteurs « oubliés », comme le transport maritime ou l'agriculture.

Le débat porte moins sur le renforcement de la surveillance que sur les moyens nécessaires pour assurer une surveillance accrue et pérenne. Développer la surveillance

permet d'alimenter la recherche et les connaissances scientifiques en apportant des données sur l'état des lieux et les sources des émissions ; globalement, les différents acteurs s'accordent pour l'encourager. Le budget alloué à la surveillance est un grand sujet d'inquiétude. Les fonds publics s'amenuisent et la taxe générale sur les activités polluantes, due par les entreprises dont l'activité ou les produits sont considérés comme polluants, est sous la menace d'une suppression. Il s'agit d'un point peu abordé, même lorsque l'on prévoit la pérennisation de la surveillance des pesticides dans l'air dans l'élaboration de plans comme le PREPA (Plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques).

Communiquer des données

À la suite de la surveillance vient la communication. Mais quelles informations communiquer, et à qui et comment ? Il existe deux grands types de cibles : les décideurs, afin d'engager des politiques d'action, et les citoyens, en tenant compte de l'interprétation qui peut être faite des données par ceux-ci ou les médias. Certains acteurs considèrent qu'une communication couvrant tout le champ de la surveillance serait anxiogène pour les citoyens. D'autres considèrent que le manque de transparence et d'information est anxiogène en soi. Ce qui ressort majoritairement

(5) <https://www.anses.fr/fr/content/qualit%C3%A9-de-l%E2%80%99air-ext%C3%A9rieur>

des échanges et des besoins est le souhait de disposer d'une communication complète mais vulgarisée, afin de faciliter son appropriation et sa transmission. La communication devrait également inclure les moyens à la disposition des élus ou des secteurs émetteurs pour limiter les émissions, mais également les mesures qui permettraient à chacun de limiter son exposition.

L'aspect communication sur le sujet de la qualité de l'air a pris une nouvelle dimension dernièrement avec l'arrivée sur le marché de micro-capteurs portatifs individuels. Ces appareils d'un prix abordable, pratiques et d'emploi vulgarisé permettent à chacun de nous de mesurer à tout moment la concentration de quelques polluants. Leurs intérêts sont multiples, allant de la prise de conscience à l'outil dynamique de sensibilisation. Toutefois, leur fiabilité et l'interprétation qui est parfois faite des résultats sont régulièrement remises en cause. L'engouement pour ces capteurs montre le besoin d'information et l'intérêt porté à la surveillance et à la collecte de données. Les micro-capteurs permettent d'obtenir des données certes moins fiables, mais en revanche très localisées. Quadriller très précisément le territoire avec ces micro-capteurs est attractif pour les citoyens. Il n'est malheureusement pas envisageable d'avoir une surveillance agréée aussi localisée sur tout le territoire que ce qu'offrent les micro-capteurs. Toutefois, un renforcement des financements de la surveillance permettrait d'assurer une meilleure observation d'une liste plus diversifiée de polluants. Les citoyens pourront ainsi utiliser les micro-capteurs comme outils indicatifs complémentaires aux données officielles des AASQA. Bien que les micro-capteurs soient d'excellents outils de sensibilisation, une étude de l'ADEME montre qu'ils ne suffisent pas à influencer la mise en œuvre d'actions pérennes visant à moins polluer et/ou à être moins exposé.

Prévention et atténuation

En 2018, la Commission a annoncé le renvoi de la France et de cinq autres États membres devant la Cour de justice européenne pour manquement à leurs obligations en matière de lutte contre la pollution de l'air⁽⁶⁾. La France se doit de mettre en place des politiques d'actions concrètes afin de réduire ses émissions.

Disposer de plus de connaissances sur les émissions, les sources et les impacts sanitaires permet également d'identifier les moyens d'une réduction de ces émissions et d'atténuer notre exposition. Cela devrait être la première préoccupation de tous et être érigé en priorité internationale : réduire les sources d'émission dans l'objectif de minorer l'exposition de chacun de nous. Dans l'objectif de renforcer l'action, deux sujets de débat sont soulevés.

Le premier est d'identifier qui doit agir et dans quel cadre. La multiplication des plans, programmes et stratégies ne permet pas d'identifier clairement les objectifs, le calendrier et les actions nécessaires pour les atteindre. L'ab-

sence d'une politique nationale ambitieuse sur la qualité de l'air laisse place à une grande liberté, flexibilité et à beaucoup de mesures volontaires. Les mesures impératives pour atteindre les objectifs réglementaires se trouvent noyées par tous les plans ou programmes voulant faire œuvre de volonté politique, mais qui sont en réalité non contraignants et non contrôlés. Il est urgent de renforcer la politique de la qualité de l'air du gouvernement afin de coordonner et d'accompagner la mise en œuvre de mesures permettant de réduire les émissions atmosphériques.

Le deuxième débat concerne le type de mesures à mettre en œuvre. Aujourd'hui, la technologie peut permettre la réduction des émissions grâce à des catalyseurs ou à des filtres, par exemple. Certains acteurs toutefois donnent l'alerte soit sur l'absence d'une approche intégrée, ce qui veut dire que ces technologies peuvent avoir un impact négatif sur le climat ou sur la qualité de l'eau, soit sur le principe de l'utilisation de certaines technologies. Dans certains cas, l'utilisation de certaines d'entre elles revient à faire le choix de la facilité par rapport à un nécessaire changement de modèle. Un exemple par excellence de freins liés à l'emploi de certaines technologies est celui de l'utilisation d'un scrubber (filtre) sur les navires : bien que les scrubbers limitent considérablement les émissions atmosphériques des navires, ils rejettent des eaux polluées dans les océans et les mers et n'incitent donc pas les armateurs à s'orienter vers des carburants moins polluants. Dans d'autres cas, l'utilisation de certaines technologies n'est pas aussi efficace que le laisse penser le *marketing*. Prenons l'exemple des épurateurs d'air intérieur, leur efficacité théorique, en laboratoire, ne garantit pas une efficacité effective, car ce sont les conditions de leur mise en œuvre qui sont déterminantes. Un mauvais entretien peut même mener à des émissions de composés organiques volatils (COV) nocifs pour la santé.

Un aspect sous-estimé mais qui permettrait de réellement renforcer l'action à court terme est de s'inspirer des mesures qui fonctionnent dans les pays voisins. Il faut renforcer le partage entre les territoires et les pays afin que tous, nous avançons vers une réduction des émissions et des expositions.

La confiance

Renforcer la confiance est un élément clé qui permettra d'améliorer la surveillance, la connaissance, la communication, tout comme l'action. La confiance des pouvoirs publics et décideurs politiques dans le fait que nous pouvons agir pour améliorer la situation, que nous pouvons réduire nos émissions et sauver des vies. Rappelons que lorsque les volontés politiques s'alignent, ou lorsqu'il y a une véritable coopération internationale, les objectifs peuvent être atteints. Cela a été fait pour réduire les pluies acides, par exemple. Renforcer la confiance des secteurs émetteurs sur le fait qu'ils peuvent mettre en place des mesures rentables, efficaces et cobénéfiques pour le climat, l'énergie, etc. Rétablir ou consolider la confiance du grand public que plusieurs scandales ont pu ébranler : le dieselgate, les boîtiers des poids lourds, les « fuites » industrielles, la révision de la valeur toxicologique de ré-

(6) http://europa.eu/rapid/press-release_IP-18-3450_fr.htm

férence du formaldéhyde valable seulement dans les cas d'exposition aiguë et non chronique... Afin d'obtenir le soutien et la coopération des citoyens, il est nécessaire de travailler sur une communication améliorée et sur une plus grande transparence sur les faits. Il est nécessaire de prendre également en considération les inquiétudes et tous les signaux, même les plus faibles. Depuis quelques

années, il y a une véritable attente concernant la mise en place d'actions qui prennent en compte les inégalités sociales.

Si nous arrivons à renforcer nos moyens et notre volonté d'agir de manière intégrée et transversale, alors nous pourrions atteindre les objectifs de l'OMS.